

Recommandations d'utilisation des semences traitées

La protection de semences est effectuée selon un niveau convenu de qualité industrielle. Pour votre propre sécurité et pour protéger l'environnement, les précautions suivantes doivent être suivies :

▪ En général :

- *Ne pas utiliser la semence traitée pour la consommation humaine ou animale ou pour la production de produits dérivés.*
- *Tenir hors de portée des enfants, des animaux et de la faune.*
- *Manipuler les sacs de semences soigneusement.*
- *Éviter le contact avec la peau et la zone respiratoire, et utiliser le matériel de protection approprié pendant la manipulation des semences et le nettoyage des équipements.*
- *Laver les mains et la peau exposée avant les repas et après le travail.*
- *Retirer toutes les semences répandues.*
- *Maintenir les semences traitées éloignées de surfaces d'eau.*

▪ Avant le semis :

- *Lors de l'ouverture des sacs de semences et pendant le remplissage ou le vidage du semoir, éviter l'exposition aux poussières.*
- *Éviter le transfert de la poussière du sac de semences dans le semoir.*
- *Ne pas retraiter les semences déjà traitées avec des produits supplémentaires.*

▪ Pendant le semis (au champ) :

- *Lors de l'utilisation d'un semoir pneumatique les poussières provenant des semences traitées devraient être dirigées vers la surface du sol ou dans le sol au moyen de déflecteur.*
- *Pour protéger des oiseaux ou les mammifères, les semences traitées doivent être incorporées dans le sol à une profondeur de semis appropriée, en particulier en bout de sillon et aux angles des parcelles.*

▪ Après le semis :

- *Ne pas laisser les sacs vides ou les semences traitées inutilisées dans l'environnement, les éliminer selon la législation en vigueur.*
- *Remettre toutes les semences traitées dans leur sac d'origine. Ne pas réutiliser les sacs vides pour d'autres usages.*